BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-BARBE

Charte documentaire

Préambule : une charte documentaire, pour quoi faire ?

La charte documentaire de la bibliothèque Sainte-Barbe a pour but d'exposer à ses usagers et partenaires, les grands principes de sa politique documentaire. Elle constitue un cadre de référence présentant les principes et moyens mis en œuvre pour orienter et optimiser le développement et la gestion de ses collections, au regard de ses missions et de son public.

En complément, chaque bibliothécaire responsable de collections dispose de documents à usage interne qui déclinent les grands principes énoncés dans cette charte. Ces plans de développement des collections prennent en compte les spécificités de chaque discipline et notamment leur environnement documentaire propre, afin de fixer au mieux les objectifs pertinents pour les années à venir, en fonction de l'évolution des moyens et des attentes.

La bibliothèque Sainte-Barbe et son environnement

Les missions

La bibliothèque Sainte-Barbe a été créée en tant que service inter-établissements de coopération documentaire (SICD) par le décret n° 2004-1121 du 14 octobre 2004, modifiant le décret n° 91-321 du 27 mars 1991 relatif à l'organisation des services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur des académies de Paris, Créteil et Versailles relevant du ministère de l'éducation nationale. La convention constitutive du SICD Sainte-Barbe est signée le 1er janvier 2004 entre les établissements suivants : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris Panthéon-Assas (ex Paris 2), Université Sorbonne Nouvelle (ex Paris 3) et Sorbonne-Université (ex Paris 4 et Paris 6).

La bibliothèque Sainte-Barbe est rattachée administrativement à l'Université Sorbonne Nouvelle qui en exerce la tutelle. Elle a ouvert au public en mars 2009 dans le bâtiment de l'ancien Collège Sainte-Barbe rénové dont l'Université Sorbonne Nouvelle assure la gestion depuis le 1er janvier 2025.

Elle exerce les missions suivantes :

- accueillir gratuitement l'ensemble des étudiants des premier et deuxième cycles inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur public de Paris et d'Île-de-France
- proposer les conditions de travail les plus confortables et inclusives possibles : 1 000 places assises sur plus de 4 500 m2, 13 salles de travail en groupe réservables, des ordinateurs en libre accès et en prêt, un espace de restauration et de détente
- mettre à disposition une collection pluridisciplinaire entièrement en libre-accès et empruntable gratuitement (autour de 130 000 livres et 250 abonnements à des revues), ainsi qu'une documentation numérique accessible sur place et à distance
- favoriser la réussite étudiante en accompagnant le développement de l'autonomie et de la réflexion critique de ses usagers, en éveillant leur curiosité intellectuelle et en facilitant leur insertion sociale et professionnelle
- développer une offre de formation sous la forme d'ateliers et de rendez-vous individuels, ainsi qu'un programme de manifestations culturelles

Les publics desservis

La bibliothèque Sainte-Barbe dessert prioritairement les étudiants de premier et deuxième cycles de ses quatre universités co-contractantes. Elle est également ouverte aux étudiants de ces mêmes niveaux en provenance des autres établissements d'enseignement supérieur publics franciliens (universités, écoles ou lycées).

Une attention soutenue est apportée à l'analyse de l'évolution des publics fréquentant la bibliothèque. Ces dernières années, les inscrits se répartissent comme suit par niveaux d'études : 55 % de niveau licence ou équivalent et 45 % de niveau master ou équivalent.

Ils sont pour moitié étudiants en droit, science politique ou sciences économiques et de gestion. L'autre moitié se répartit équitablement entre trois grands secteurs : sciences et santé-médecine, sciences humaines et sociales et enfin, arts, lettres et langues.

La bibliothèque est fréquentée de manière particulièrement assidue et régulière par les étudiants ayant leur cours à proximité, au centre Panthéon, en Sorbonne et dans les nombreux lycées publics du quartier accueillant des classes préparatoires aux grandes écoles.

Les enseignants et enseignants-chercheurs des établissements publics franciliens ont également la possibilité de s'inscrire.

L'environnement documentaire

La bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe a été créée dans le cadre du Plan U3M (Universités du 3e millénaire 2000-2015) visant à favoriser la réussite étudiante, notamment en diversifiant l'offre documentaire du pôle universitaire de la Montagne Sainte-Geneviève. Elle propose des collections et des services complémentaires vis-à-vis des bibliothèques interuniversitaires du quartier (bibliothèque Cujas, bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, bibliothèque Sainte-Geneviève) davantage orientées vers les étudiants de troisième cycle, les enseignants et les chercheurs.

Depuis l'ouverture de la bibliothèque en 2009, aucun autre SICD n'a été créé à Paris mais des réaménagements ou des créations de structures documentaires sont à noter au sein des établissements co-contractants :

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne : ouverture des bibliothèques Jean-Claude Colliard (Centre Lourcine pour les étudiants en droit) et Hélène-Ahrweiler (Centre La Chapelle pour les étudiants en sciences humaines et sociales) ; repositionnement de la bibliothèque Pierre-Mendès-France sur les sciences économiques et de gestion
- Paris-Panthéon-Assas : rénovation de la bibliothèque d'Assas et ouverture de la bibliothèque Vaugirard
- Sorbonne Nouvelle : ouverture de la BSN (Bibliothèque Sorbonne Nouvelle) sur le nouveau campus Nation

- Sorbonne Université : ouverture de la bibliothèque Clignancourt (pour les étudiants de premier cycle en sciences humaines) et rénovation du campus Jussieu avec l'ouverture de deux bibliothèques à destination des étudiants de premiers cycles en sciences

Le rapprochement entre les bibliothèques Sainte-Barbe et Sainte-Geneviève

A l'initiative de l'Université Sorbonne Nouvelle, la bibliothèque Sainte-Barbe est engagée dans un processus de rapprochement avec la bibliothèque Sainte-Geneviève, afin de coopérer plus efficacement et rationaliser les moyens des deux établissements.

Le développement de leurs complémentarités en matière de politique documentaire constitue l'un des axes prioritaires du projet, visant à renforcer les points forts des deux bibliothèques : collections de niveau recherche à visée patrimoniale nationale pour la bibliothèque Sainte-Geneviève et documentation de niveau enseignement facilement empruntable pour la bibliothèque Sainte-Barbe.

Les acquisitions : grands principes et organisation

Les principes généraux

Les acquisitions se font :

- dans le respect du code de la propriété intellectuelle : la documentation imprimée est acquise avec le droit de prêt ; les accès aux ressources en ligne sont régis par les contrats de licence signés avec les éditeurs ou les diffuseurs.
- dans le cadre des marchés publics passés par l'Université Sorbonne Nouvelle et des négociations du consortium national Couperin pour les achats de documentation numérique
- dans le respect des principes de neutralité et de pluralisme académique des différents courants d'idées et d'opinions
- dans le respect des lois contre les discriminations

La bibliothèque Sainte-Barbe n'est pas destinée à recevoir de livres en dons ou legs.

Les domaines couverts et les supports

Au regard des missions de la bibliothèque et des publics desservis, les collections de livres et de revues académiques couvrent les secteurs disciplinaires suivants depuis son ouverture : lettres et langues, arts, sciences humaines et sociales, droit et science politique, sciences économiques et de gestion.
Des fonds de taille modeste en sciences et en santé-médecine ont été créés postérieurement pour offrir des ressources essentielles aux étudiants de ces disciplines fréquentant l'établissement.
La bibliothèque propose également une offre documentaire en méthodologie du travail universitaire, orientation et insertion professionnelle, préparation des concours administratifs.

La collection de presse et magazines vise à offrir aux étudiants un aperçu de l'actualité politique, sociale et culturelle mais aussi à les aider à enrichir leur culture générale par la lecture de revues de toutes disciplines accessibles aux non spécialistes.

La bibliothèque Sainte-Barbe acquiert également de la documentation numérique pour un usage mutualisé à l'échelle de l'Université Sorbonne Nouvelle : abonnements à des bouquets francophones d'ebooks ou de revues dans les domaines des lettres et langues, sciences humaines et sociales, droit, science politique pour l'essentiel.

Selon les besoins et les moyens dont elle dispose, la bibliothèque développe des offres complémentaires : documentation à dominante loisir ou culture générale, aussi bien pour les livres que pour la presse et les revues. Une collection de bandes dessinées, créée au départ pour compléter l'usage documentaire, répond aujourd'hui également à un usage de loisir. Des mangas sont venus récemment s'ajouter à cette offre. Un choix de jeux de société utilisables sur place ou empruntables est également proposé.

L'organisation des acquisitions

Le budget

Le budget annuel de la bibliothèque Sainte-Barbe, inscrit au budget de l'Université Sorbonne Nouvelle, est voté en conseil de la bibliothèque.

Le budget documentaire alloué est ventilé en 4 postes : livres imprimés, presse et revues imprimées, ressources numériques, gestion matérielle des collections. La répartition des crédits documentaires prend en compte les objectifs suivants :

- maintenir, renouveler et actualiser les collections existantes
- garantir un équilibre entre les différents secteurs, en fonction d'une part de l'offre éditoriale et de l'évolution de ses coûts et d'autre part de l'évolution des usages
- constituer des collections liées à de nouvelles thématiques des enseignements
- pour les ressources numériques, participer aux achats mutualisés pour l'ensemble des bibliothèques rattachées à Sorbonne Nouvelle

En moyenne sur les cinq dernières années, les dépenses documentaires s'élèvent à 17 € par usager inscrit.

Le travail de coordination

Le pilotage du développement des collections de livres, revues et ressources numériques est assuré par le ou la responsable du département des ressources documentaires.

La gestion et le suivi des abonnements aux revues imprimées et à la documentation numérique sont assurés par le ou la responsable du service des périodiques et des ressources numériques qui, d'une part, réceptionne et traite quotidiennement les nouveaux numéros de revues imprimées disponibles et, d'autre part, assure le signalement et les accès aux ressources numériques acquises par l'Université Sorbonne Nouvelle.

La collection de livres est divisée en 28 secteurs disciplinaires. Une vingtaine de responsables de collections assurent l'ensemble des opérations suivantes pour leurs secteurs disciplinaires : veille, sélection des références à commander, signalement, cotation, valorisation, désélection et retrait des collections.

Le ou la responsable du service des acquisitions assure la coordination et le contrôle des acquisitions de livres imprimés en garantissant l'équilibre disciplinaire et le programme annuel d'acquisitions en fonction des objectifs de développement fixés. En outre, trois responsables de collections du service assurent une fonction de coordination de proximité en organisant notamment des réunions régulières par grands ensembles disciplinaires et en veillant au suivi des consignes relatives à l'acquisition de documents interdisciplinaires ou de disciplines connexes.

Les critères d'acquisition

Les critères communs sont explicités dans cette charte mais chaque secteur disciplinaire dispose en interne d'un plan de développement des collections (PDC), régulièrement actualisé pour prendre en compte les spécificités des besoins, l'évolution de l'environnement documentaire et préciser les critères de sélection en fonction des moyens budgétaires alloués.

Les responsables de collections assurent un suivi de la production éditoriale dans leurs secteurs disciplinaires, à l'aide de bibliographies commerciales, de la lecture de la presse généraliste et de revues et sites spécialisés, de visites en librairies et de recherches dans les catalogues d'éditeurs ainsi que dans les catalogues d'autres bibliothèques.

Niveau : premier et deuxième cycles, préparation aux concours

La bibliothèque sélectionne des livres et des revues imprimés de qualité universitaire et d'un niveau adapté aux besoins des étudiants des premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur. Elle veille à acquérir également la documentation utile pour la préparation des concours de l'enseignement et des grandes écoles.

Elle n'a pas vocation à acquérir des documents de niveau recherche et réoriente si besoin ses usagers vers les bibliothèques spécialisées.
Les thèses éditées, les actes de colloques ainsi que les volumes de mélanges, sont ainsi par défaut exclus des acquisitions. Toutefois, certains titres peuvent être acquis dans les cas particuliers suivants :

- Le titre concerné est cité dans une bibliographie de concours (notamment agrégation ou ENS ou ENM) ou dans un programme d'enseignement d'une université francilienne
- Le sujet principal du livre concerné est trop peu représenté dans l'offre éditoriale de niveau « Enseignement »

Les documents destinés aux élèves de l'enseignement secondaire (collège et lycée) ne sont pas acquis, à l'exception de certains titres de manuels scolaires utiles pour les usagers préparant les concours de recrutement de professeurs. Ils sont mis à disposition dans le secteur « Sciences de l'éducation ».

La bibliothèque dispose également d'une offre pour un usage de loisir et de culture générale, pour laquelle elle sélectionne des documentaires et des fictions destinés aux adultes ou aux jeunes adultes, ainsi que des jeux de société.

Date de publication : priorité aux nouveautés

La bibliothèque Sainte-Barbe s'attache à proposer des collections en permanence actualisées. Elle acquiert la production éditoriale courante afin de la proposer rapidement en rayons.

Les nouvelles éditions sont systématiquement achetées dès lors que les usages observés le justifient. D'une manière générale, la bibliothèque ne conserve jamais plus de deux éditions d'un même ouvrage en rayon (la plus récente et éventuellement la précédente).

Des achats rétrospectifs, y compris sur le marché de l'occasion si nécessaire, peuvent cependant être entrepris à la marge pour remplacer des exemplaires encore très utilisés mais trop usés pour être conservés en rayons.

Couverture linguistique : le français très largement privilégié

La langue française est très fortement majoritaire dans les collections de livres imprimés (92 % fin 2025).
S'agissant des fonds de langues et littérature étrangères, les documents en anglais, allemand, espagnol et italien représentent entre un tiers et la moitié des documents proposés, sans tenir compte des ouvrages bilingues.
Pour tous les autres secteurs disciplinaires, la bibliothèque achète actuellement moins de 2 % de titres en langues étrangères, principalement en anglais.

Nombre d'exemplaires : en appui des bibliothèques co-contractantes

La bibliothèque Sainte-Barbe achète en multi-exemplaires les titres demandés au même moment par un grand nombre de ses usagers issus principalement des établissements co-contractants. Il s'agit des manuels universitaires (plus particulièrement de niveau premier cycle), des codes juridiques, des dictionnaires et autres ouvrages de référence, ainsi que des titres utiles à la préparation des concours et examens.
De manière permanente, les responsables de collections évaluent les usages (observation des statistiques de prêt et de réservation de documents notamment) afin d'ajuster au mieux le nombre d'exemplaires utiles, tout en tenant compte des moyens budgétaires. La disponibilité ou non de la version ebook d'une référence entre également en ligne de compte.

Pour ce qui concerne les œuvres littéraires, les études critiques et les ouvrages théoriques, la bibliothèque Sainte-Barbe privilégie la diversité des titres et des éditions et les achète en un seul exemplaire, à l'exception de certaines éditions de référence.

Format : facilité d'utilisation

Tous les formats sont achetés. Toutefois, les collections étant présentées entièrement en libre accès, les achats de livres dont la taille rend difficile leur rangement en rayons, sont évités : formats inférieurs à 15 cm ou supérieurs à 38 cm, même si pour ces derniers du mobilier spécifique est prévu pour les collections d'arts et les atlas.

Par ailleurs, l'achat en format poche est privilégié dans la mesure du possible pour satisfaire la demande des usagers souhaitant emporter les livres à domicile plus confortablement.

Prix

En fonction des moyens financiers dont elle dispose chaque année, la bibliothèque peut être amenée à différer ou renoncer à des acquisitions de documents trop onéreux, et notamment à envisager des désabonnements à des revues ou ressources numériques, après constat d'un coût trop élevé par rapport à la consultation.

Apport du numérique

Les acquisitions de documents imprimés sont privilégiées à la bibliothèque Sainte-Barbe pour le niveau enseignement. L'acquisition de doublons imprimé/numérique est évitée pour les ouvrages se rapprochant du niveau recherche.

La bibliothèque Sainte-Barbe participe aux achats de ressources numériques mutualisés à l'échelle de l'Université Sorbonne Nouvelle. Elle souscrit prioritairement pour sa part à des bouquets pluridisciplinaires d'ebooks et de revues francophones dont le prix a été négocié par le consortium Couperin. Elle ne sélectionne pas d'ebooks au titre à titre pour ses acquisitions.

La facilité d'accès distant (accès authentifié en dehors des espaces de la bibliothèque) ainsi que les critères d'accessibilité et les qualités ergonomiques pour la consultation en ligne sont des critères importants au regard du public desservi.

La bibliothèque participe à la valorisation de la science ouverte visant à la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche. Elle peut répondre à des appels à financement participatif pour la réalisation de manuels universitaires en accès ouvert. Elle signale également dans son outil de découverte et sur son site, des ressources en libre accès susceptibles d'intéresser son public.

Prise en compte des suggestions d'achat des usagers

Les usagers de la bibliothèque Sainte-Barbe sont invités à formuler des demandes d'acquisitions de ressources documentaires. Ils ont à leur disposition cinq cahiers de suggestions répartis dans les différents espaces de la bibliothèque ainsi qu'un formulaire en ligne accessible depuis le site internet.

Chaque suggestion est examinée dans les trois jours ouvrés et une réponse argumentée est systématiquement apportée, positive ou négative, en considération de nos critères d'acquisition.

Une offre en permanence renouvelée

La bibliothèque Sainte-Barbe n'a pas vocation à conserver ses collections sur le long terme. Elles sont destinées à se renouveler en permanence.

Les durées de conservation des numéros de revues varient de 1 mois pour les quotidiens à 10 ans maximum pour quelques revues académiques phares dans leur discipline. La bibliothèque Sainte-Barbe ne participe à aucun plan de gestion partagée des périodiques (PGP) pilotés par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) et visant à mutualiser la charge de conservation des revues imprimées.

Concernant les livres, la majorité est envoyée pour plastification et renfort éventuel auprès d'un prestataire extérieur. Toute la documentation à renouvellement fréquent (codes juridiques, manuels ou guides avec nouvelle édition fréquente) est traitée sur place pour un équipement très léger. En fonction de l'évolution des moyens humains disponibles au sein de l'équipe, le périmètre des livres équipés sur place pourra s'étendre, à la fois dans un souci de respect de l'environnement (limitation des transports de documents et de l'usage du plastique) et d'économie budgétaire.

La bibliothèque Sainte-Barbe ne dispose d'aucun espace de réserve. Afin de maîtriser l'accroissement de ses collections en rayons et proposer des collections toujours vivantes et attractives, elle pratique donc un désherbage régulier. Cette opération consiste à retirer des collections des documents répondant à des critères définis précisément dans les plans de développement de chaque secteur disciplinaire :

- contenu obsolète
- mauvais état physique
- usage observé insuffisant
- inadaptation aux programmes actuels d'enseignement ou de concours

Pour des questions d'enjeux écologiques et solidaires, la bibliothèque privilégie le réemploi pour les documents retirés de ses collections. Les documents encore en bon état sont proposés en dons à des organismes avec lesquels une convention a été signée.

Les documents non retenus par ces organismes ou en moins bon état sont vendus aux usagers de la bibliothèque lors de braderies organisées en fonction des stocks disponibles.

Les documents en très mauvais état et non vendus en braderie sont traités par un prestataire pour recyclage du papier.

Des collections accessibles en autonomie et empruntables

Eu égard à sa mission de développement de l'autonomie des étudiants, la bibliothèque Sainte-Barbe propose l'ensemble de ses collections imprimées en libre accès dans les différentes salles de lecture. Elles sont rangées selon un plan de classement défini à l'ouverture de la bibliothèque, inspiré notamment de la classification Dewey et régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des collections, des usages et des programmes d'enseignements. Un·e référent·e cotation instruit les demandes de mise à jour du plan de classement et tient à jour les outils de suivi.

La bibliothèque porte une attention particulière à la signalétique des collections afin de faciliter le repérage autonome par les usagers. Elle veille également à présenter des collections aérées facilitant la découverte et la confrontation des sujets en rayons.

Toutes les collections imprimées sont consultables sur place et empruntables à domicile à l'exception de la presse, des derniers numéros des revues mensuelles ou hebdomadaires ainsi que de quelques exemplaires de livres devant rester disponibles sur site en permanence. Des automates de prêts et retours sont mis à disposition à chaque étage de la bibliothèque. Les modalités d'emprunt des documents (nombre et durées) sont publiques et indiquées sur le site web ainsi que le guide du lecteur de la bibliothèque. La bibliothèque Sainte-Barbe ne participe pas à un dispositif de prêt entre bibliothèques.

Le catalogue en ligne de la bibliothèque recense et permet de repérer l'ensemble des références de documents proposés. Les usagers peuvent ainsi retrouver l'emplacement des documents imprimés et les réserver s'ils sont empruntés. Les ressources numériques utiles pour les usagers de la bibliothèque Sainte-Barbe sont signalées dans le catalogue en ligne à différents niveaux de granularité : titre des plateformes numériques, titres des ebooks et des revues électroniques, titres des chapitres d'ouvrages et des articles de revues. Elles sont accessibles sur place ou à distance, après authentification.
L'ensemble des collections est par ailleurs référencé dans le catalogue du Système Universitaire de Documentation (Sudoc), catalogue collectif des bibliothèques et centres de documentation français de l'enseignement supérieur et de la recherche, piloté par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes).

La bibliothèque organise régulièrement un inventaire de ses collections afin de mettre en adéquation son catalogue avec la disponibilité réelle des documents.

Focus sur les besoins spécifiques

La bibliothèque Sainte-Barbe développe des services spécifiques à destination des usagers en situation de handicap afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

La circulation dans l'ensemble des espaces de la bibliothèque est possible en autonomie partielle aux personnes à mobilité réduite. La hauteur des étagères ne permet pas une autonomie complète pour l'accès aux collections imprimées. Du personnel est disponible dans chaque salle de lecture pour y remédier. Autant que faire se peut, les recommandations en matière de signalétique pour les personnes déficientes visuelles sont prises en compte.

Les usagers en situation de handicap bénéficient de durées augmentées pour les prêts de documents ainsi que de la possibilité de réserver des documents en amont de leur venue.

La bibliothèque met à disposition dans une salle réservable, du matériel utile pour les personnes déficientes visuelles : téléagrandisseur, scanner mobile.

La bibliothèque peut proposer un accompagnement pour une utilisation optimale des possibilités en matière d'accessibilité numérique, offertes par les plateformes hébergeant les ressources électroniques.

Les actions de médiation et de valorisation

La bibliothèque Sainte-Barbe propose différents dispositifs de médiation sur place et en ligne afin de valoriser son offre documentaire auprès de ses usagers.

Du personnel de bibliothèque est disponible aux bureaux d'information implantés à chaque étage pour accompagner les usagers dans leurs recherches documentaires et dans l'utilisation des services mis à leur disposition. Les étudiants ont également la possibilité de s'inscrire à des visites, des ateliers de formation ou de solliciter un rendez-vous individuel pour améliorer leurs compétences informationnelles.

Le service gestion et valorisation des collections coordonne les actions de valorisations proposées par les bibliothécaires et veille à ce qu'elles soient relayées sur le site de la bibliothèque et sur ses réseaux sociaux :

- installation de sélections thématiques sur les étagères de valorisation en salles
- mise en ligne de sélections thématiques via le catalogue de la bibliothèque
- réalisation de bibliographies thématiques ou en lien avec l'action culturelle de la bibliothèque
- production de bibliographies pour la préparation des épreuves de concours (concours de l'enseignement, concours de l'ENS, concours et examens juridiques, etc).

Les nouvelles acquisitions sont présentées systématiquement via l'onglet dédié du catalogue de la bibliothèque et une sélection de ces nouveautés est présentée en salles et sur le site web de la bibliothèque.

La bibliothèque veille à prendre en compte le pluralisme dans le choix des sujets valorisés et s'attache à promouvoir la lecture de loisir, en parallèle de l'usage académique des collections.

Les outils de suivi et d'évaluation

La bibliothèque Sainte-Barbe met en place un ensemble de procédures pour assurer le suivi et l'évaluation de la politique documentaire. Ces indicateurs permettent d'évaluer les collections, les usages et les attentes afin de fixer des objectifs d'acquisition et de désherbage ainsi que d'en contrôler leur mise en œuvre.

Pour l'ensemble de la collection et de façon détaillée pour chaque secteur disciplinaire (livres et revues), les responsables de collection disposent des indicateurs pluriannuels permettant la gestion adaptée de leur fonds et le suivi de leurs évolutions :

- Sur l'état des collections et du mobilier disponible à chaque fin d'année civile : nombre de titres et d'exemplaires ; âge moyen et âge médian ; mobilier disponible (en mètres linéaires)
- Sur le développement des collections sur une année : nombre de titres et d'exemplaires acquis annuellement ; budget annuel dépensé ; prix moyen du document ; nombre d'exemplaires retirés des collections ; pourcentage de renouvellement du fonds
- Sur l'usage des collections sur une année : nombre d'étudiants de la discipline inscrits ; profil des emprunteurs ; nombre de prêts ; pourcentage de fonds actif (pourcentage de documents empruntés / nombre de documents empruntables) ; taux de rotation (nombre de prêts/nombre de documents empruntables) ; nombre de consultations sur place (chaque année, la bibliothèque organise au moins deux semaines d'évaluation de la consultation sur place des documents imprimés)

Par ailleurs, des tableaux de bord, permettant un recueil et un suivi en temps réel des usages et de l'état de chacune des disciplines représentées, sont également mis à disposition pour les responsables de collections dans l'outil d'analyse du système de gestion de bibliothèque. Ils permettent par exemple de connaître la liste des exemplaires jamais empruntés ou non empruntés depuis telle date ou bien de repérer les titres ayant fait l'objet d'une réservation et dont le nombre d'exemplaires disponibles n'est peut-être pas suffisant.

En parallèle de ces données quantitatives, la bibliothèque Sainte-Barbe s'attache à recueillir des données qualitatives permettant de mesurer l'adéquation des collections aux usages, en mettant régulièrement en œuvre des méthodes d'observation ou bien des enquêtes auprès de son public.

Cette charte a été présentée et votée en Conseil de la bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe le 8 juillet 2026.

Elle pourra être actualisée en fonction des évolutions constatées des besoins des usagers et des mutations de l'environnement documentaire et institutionnel de la bibliothèque Sainte-Barbe.